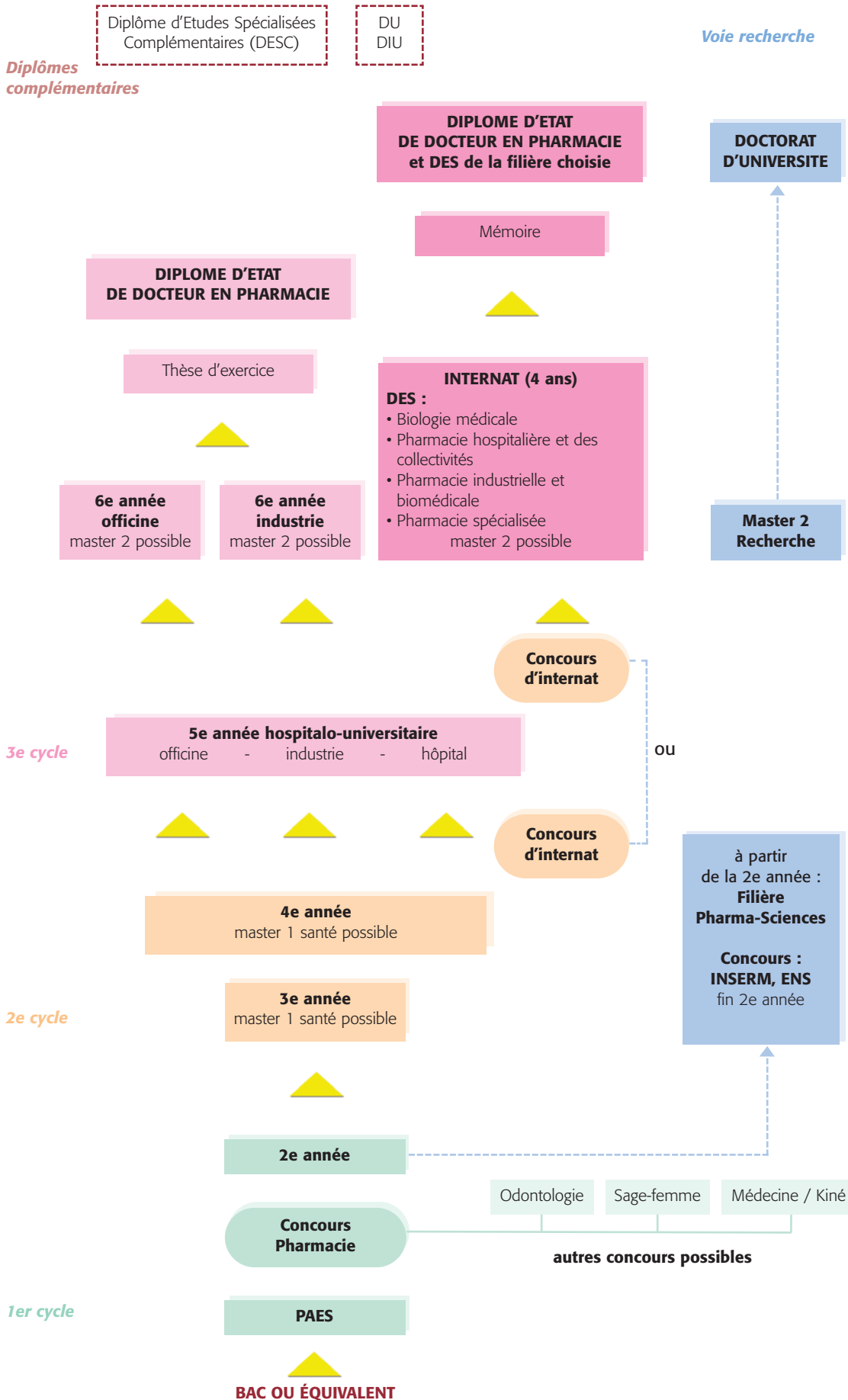




Les études

VERS QUELS MÉTIERS



exemples de métiers

- Pharmacien d'officine
- Pharmacien hospitalier
- Pharmacien en industrie pharmaceutique
- Biologiste
- Chercheur
- Enseignant-chercheur

modes d'exercice

exercice libéral ou salarié :

- Officine : environ 70 %
- Laboratoires d'analyses de biologie médicale

salarié :

- Entreprises des secteurs pharmaceutique, cosmétologique, agro-alimentaire, hydrologique :
 - recherche et développement
 - contrôle qualité
 - production
 - marketing, commercial
 - réglementation
 - distribution
- Centres de recherche publics : INSERM, CNRS, INRA...
- Hôpitaux
- organismes de santé publique :
 - agences de sécurité sanitaire
 - inspection des pharmacies
- police scientifique, armée, sapeurs-pompiers



La Faculté de Sciences pharmaceutiques et biologiques de l'Université Paris Descartes dispense des enseignements de qualité s'appuyant sur des équipes de recherche d'excellence. Les études sont longues, 6 à 9 ans, le concours de fin de 1ère année en représente le principal obstacle.

S'engager dans la **filière pharmacie**, c'est au départ : une solide formation scientifique, un intérêt majeur pour la chimie et la biologie, une grande capacité de travail ; en cours : une alternance d'enseignements théoriques et pratiques, des stages en hôpital, en officine ou en industrie ; à l'arrivée : une palette très large de métiers dans les secteurs tels que la santé, la nutrition, l'hygiène, la cosmétologie, l'hydrologie,...

Le métier de pharmacien requiert une actualisation permanente des connaissances scientifiques (enseignements de formation continue à la faculté), sens des responsabilités et qualités d'écoute et de contact liées à son rôle de conseiller.

ORGANISATION DES ÉTUDES DE PHARMACIE À LA RENTRÉE 2012

(Application de la loi n° 2009-833 du 7 juillet 2009)

Première Année des Etudes de Santé ou PAES :

La première année de santé est commune aux études médicales, odontologiques (chirurgie dentaire), pharmaceutiques et de sage-femme (maïeutique). La 1ère année des études de santé est sanctionnée par des épreuves communes de concours à la fin du 1er semestre et par 1, 2, 3 ou 4 concours, selon le choix de l'étudiant, à la fin du 2ème semestre. Le nombre de places offertes pour chaque filière est fixé par arrêté ministériel. A l'issue des épreuves de la PAES, quatre classements sont établis. Pour être admis à poursuivre des études de maïeutique, médecine, kinésithérapie, odontologie et pharmacie les candidats doivent figurer en rang utile sur la liste de classement correspondant à la filière choisie : maïeutique, médecine/kinésithérapie, odontologie ou pharmacie.

Enseignements et épreuves :

La PAES, organisée en 2 semestres, comprend des Unités d'enseignement (UE) communes et une Unité d'enseignement spécifique à chacune des 4 filières (médecine/kinésithérapie, odontologie, pharmacie, sage-femme). A l'université Paris Descartes, cette UE spécifique se décompose en un tronc commun de 30 heures et une partie spécifique de 20 heures.

Le tableau ci-dessous présente les intitulés des enseignements dispensés dans les différentes UE préconisées par le Ministère (UE 1 : Atome – Biomolécules – Génome – Bioénergétique – Métabolisme ; UE 2 : La cellule et les tissus ; UE 3 : Organisations des appareils et systèmes - Bases physiques des méthodes d'exploration – Aspects fonctionnels ; UE 4 : Evaluation des méthodes d'analyse appliquées aux sciences de la vie et de la santé ; UE 5 : Organisations des appareils et systèmes : aspects morphologiques et fonctionnels ; UE 6 : Initiation à la connaissance du médicament ; UE 7 : Santé, Société, Humanité ; UE spécifique).

Chaque université décide de son programme et de l'organisation des UE par semestre.

A Paris Descartes, pour chaque UE, les volumes horaires, la période et la durée des épreuves sont communs aux 4 filières. Seuls des coefficients attribués à certaines UE diffèrent pour la filière pharmacie (Voir tableau ci-dessous).

ENSEIGNEMENTS		EPREUVES			COEFFICIENTS			
INTITULES		VOLUME HORAIRE PREVISIONNEL	PERIODE	DUREE	Maïeutique	Médecine Kinésithérapie	Odontologie	Pharmacie
UE 1	CHIMIE, BIOCHIMIE	85	S1	3h	10	10	10	10
UE 2	BIOLOGIE CELLULAIRE, HISTOLOGIE, EMBRYOLOGIE	85	S1	3h	10	10	10	10
UE 3	PHYSIQUE, BIOPHYSIQUE ET TRANSFERT DE PROTONS ET D'ELECTRONS	85	S1	3h	10	10	10	10
UE 4	EVALUATION DES METHODES D'ANALYSES APPLIQUEES AUX SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTE	33	S2	1h	4	4	4	4
UE 5	ORGANISATION DES APPAREILS ET SYSTEMES	31,5	S2	1h	4	4	4	2
UE 6	INITIATION A LA CONNAISSANCE DU MEDICAMENT	33	S2	1h	4	4	4	6
UE 7	SANTE SOCIETE HUMANITE	63	S2	3h	8	8	8	8
UE 8 spécifique	TRONC COMMUN	30	S2	30 min	5	5		
	PARTIE SPECIFIQUE (MAIEUTIQUE / MEDECINE- KINESITHERAPIE / ODONTOLOGIE / PHARMACIE)	20		30 min	5	5	5	5
TOTAL		466 à 526 heures selon le nombre de filières choisies			60	60	60	60

L'obtention d'une moyenne des notes coefficientées égale ou supérieure à 10 dans l'un des concours de la PAES – sage-femme (maïeutique), médecine / kinésithérapie, odontologie ou pharmacie - permet de valider 60 crédits européens (ECTS) du système LMD, quel que soit le nombre d'UE spécifiques obtenues.

Important : Nul ne peut être autorisé à prendre plus de 2 inscriptions en PAES, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'Université sur proposition du ou des directeurs des unités de formation et de recherche de santé concernés.

→ La Faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de l'Université Paris Descartes accueille également les étudiants classés en rang utile aux concours de pharmacie de la PAES des universités Paris Diderot (Paris 7) et Paris Nord 13.

QUELQUES CHIFFRES des concours de PAES 2011, à titre indicatif :

Nombre d'étudiants inscrits en 2010 - 2011 : 3033.

Nombre d'étudiants inscrits à chaque concours	Médecine	Kinésithérapie	Odontologie	Maïeutique	Pharmacie
		2384		770	379
Nombre de reçus	353	12	43	29	197
Rang du 1er admis (note)	1er (16,61)	363e (12,20)	1er (15,17)	1er (13,84)	1er (15,38)
Rang du dernier admis (note)	354e (12,27)	453e (11,72)	124e (11,01)	58e (10,54)	316e (9,80)

Total des reçus : 634, soit 610 [total des numerus clausus : 349 (médecine) + 41 (odontologie) + 191 (pharmacie) + 29 (maïeutique)] + 12 places (4 en médecine, 2 en odontologie, 6 en pharmacie) au titre du contingent pour les étudiants étrangers classés en rang utile, + 12 places en kinésithérapie.

Remarque : un certain nombre d'étudiants obtiennent une place grâce au désistement d'étudiants refusant la ou les places disponibles.



Enseignements rentrée 2012 (sous réserve de modifications suite à la réforme des études de santé)

2e année

Le programme de la 2e année inclut un stage officinal et une partie de la formation commune de base (répartie sur les 4 premières années) comportant des enseignements théoriques, des travaux pratiques et des enseignements dirigés.

→ stage officinal : d'une durée de 6 semaines, il doit être effectué avant le début de la 3e année. Le stagiaire est initié à la dispensation de médicaments et reçoit une formation dans les domaines de la posologie, de la reconnaissance des produits, de la législation et des préparations officinales

→ matières enseignées : biochimie générale et métabolique, biologie cellulaire, biologie et génétique moléculaires, biologie végétale, chimie analytique, chimie organique, physique, chimie physique générale et minérale, physiologie et anatomie, hydrologie, informatique, anglais.

• Filières parallèles :

→ A partir de la 2e année, les étudiants peuvent se tourner vers la filière Pharma-Sciences (double cursus) pour une formation précoce à la recherche.

→ En fin de 2e année, les concours de l'INSERM et de l'Ecole Normale Supérieure sont accessibles aux meilleurs élèves motivés par une carrière dans la recherche ou/et dans l'enseignement universitaire.

Plus d'informations : www.pharmacie.parisdescartes.fr, rubrique Formation initiale / Filières parallèles

2E CYCLE

3e année et 4e année

Parallèlement aux enseignements de la formation commune de base, l'étudiant doit valider au cours des 3e et 4e années deux Unités d'enseignement (UE) optionnelles ou 18 ECTS (système européen de crédits capitalisables) d'un des parcours du master 1 Santé proposé par l'Université : ces UE ou ce parcours doivent correspondre au projet d'études ou de carrière de l'étudiant ; ainsi les 3e et 4e années correspondent déjà à une pré-spécialisation.

Les étudiants peuvent valider comme UE optionnelles des enseignements autres que ceux proposés directement par les facultés de pharmacie, sous réserve de l'accord du Doyen.

De plus, en 4e année, est dispensé un enseignement de préparation à la prise de fonctions hospitalières, lesquelles seront exercées en 5e année.

Le master 1 santé :

Les inscriptions sont ouvertes aux étudiants des études médicales, odontologiques et pharmaceutiques, dès leur admission en 3e année (en 2e année après autorisation du Doyen) et aux étudiants des écoles nationales vétérinaires dès leur admission en 1ère année.

Pour valider ce master, il faut également avoir validé la 4e année.

Le concours d'internat en pharmacie

A la fin de la 4e ou de la 5e année, l'étudiant peut choisir de se présenter au concours de l'internat ; en cas de réussite, il prendra ses fonctions d'interne dès la fin de sa 5e année. Les étudiants n'ayant pas été reçus peuvent repasser le concours à la fin de leur 5e ou de leur 6e année et rejoindre la spécialisation internat. Le concours ne peut être passé que 2 fois.

• Filières parallèles accessibles sur dossier et entretien en fin de 4ème année :

→ Double cursus Pharmacien - Ingénieur ENSCP : www.enscp.fr

→ Cursus intégré Pharmacie - Master spécialisé ESSEC : www.essec.fr

3E CYCLE

5e année

Quelle que soit la spécialisation – officine, industrie ou hôpital – la 5e année est une année hospitalo-universitaire caractérisée par des fonctions hospitalières rémunérées à mi-temps (le matin) et des enseignements universitaires :

- enseignement des grandes pathologies (maladies infectieuses, oncologie,...) ;

- unités d'enseignements (UE) correspondant à la filière professionnelle choisie ;

Ces enseignements peuvent être en partie validés en 6e année.

La 5e année industrie inclut également un stage d'application de 3 mois à temps plein, à effectuer entre avril et septembre.

6e année

Trois spécialisations : Officine, Industrie ou Internat.

→ officine : les étudiants terminent leurs UE professionnelles (3 mois) et effectuent un stage de 6 mois (janvier à juin) en officine.

→ industrie : validation des UE et stage de six mois en industrie, ou bien, si le master 1 a été validé, choix d'un master 2 professionnel ou recherche, qui sera validé comme 6e année.

A l'issue de la 6e année, pour ces deux spécialisations, l'obtention du **diplôme d'Etat de Docteur en pharmacie** se fait après soutenance de la thèse d'exercice.

Lieu d'inscription et d'enseignement

1ère Année des Etudes de Santé (PAES) :

UFR Biomédicale des Saints-Pères

45, rue des Saints-Pères

75006 Paris

www.biomedicale.parisdescartes.fr

ET

Faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques

4, avenue de l'Observatoire

75006 Paris

Tél : 01 53 73 98 52

www.pharmacie.parisdescartes.fr

2e année et suivantes :

Faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques

4, avenue de l'Observatoire

75006 Paris

Tél : 01 53 73 98 52

www.pharmacie.parisdescartes.fr

Pourquoi choisir l'Université Paris Descartes ?

Des formations dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Santé ...

Des laboratoires de recherche à la pointe de l'innovation ...

Un ancrage dans le monde professionnel ...

Une ouverture forte à l'Europe et à l'international ...

10
bonnes
raisons
de choisir

l'Université
Paris Descartes

<http://orientationactive.parisdescartes.fr/>



→ internat : les étudiants reçus au concours ont le choix entre deux filières :

- la filière sciences biologiques spécialisées comprenant un Diplôme d'Etudes Spécialisées, le DES de biologie médicale (seule formation donnant le titre de Biologiste pour devenir directeur de Laboratoire d'Analyses Médicales).
- la filière sciences pharmaceutiques spécialisées comprenant 2 DES au choix : DES de pharmacie (comprenant 2 options : Pharmacie hospitalière, pratique et recherche - Pharmacie industrielle et biomédicale) et DES d'innovation pharmaceutique et recherche. Ces DES débouchent sur les carrières de Pharmacien des hôpitaux et de Pharmacien Inspecteur de la santé, certaines carrières industrielles dans les secteurs d'activité liés aux médicaments, à la préparation et au contrôle des bioréactifs ou aux dispositifs médicaux et préparent à certaines carrières de la Recherche et de l'enseignement supérieur.
Durée des enseignements : 8 semestres.

L'obtention du **diplôme d'Etat de Docteur en pharmacie** et du **Diplôme d'Etudes Spécialisées** choisi, se fait après validation de ces années et soutenance d'un mémoire. Le mémoire tient lieu de thèse d'exercice.

- Quelle que soit la spécialisation choisie, tout titulaire du diplôme de pharmacien peut exercer en officine sous réserve d'effectuer un stage de 6 mois en officine, validé par le Conseil de l'Ordre des Pharmaciens.
- A l'issue des cursus de pharmacie, l'étudiant peut donc obtenir non seulement, son diplôme de pharmacien, mais également des diplômes scientifiques spécialisés (masters professionnels ou/et recherche), lui ouvrant des perspectives professionnelles en industrie ou en recherche.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES *

Masters professionnels et recherche

De nombreux masters professionnels et recherche du domaine des Sciences, Technologies, Santé sont accessibles après validation du M1 santé et du 2^e cycle des études médicales.

DESC (Diplôme d'Etudes Supérieures Complémentaires)

Les internes ont la possibilité de poursuivre leur DES par un DESC, diplôme permettant un complément de spécialisation et particulièrement recommandé à ceux qui se destinent à une carrière hospitalière ; exemples : DESC de Radiopharmacie et radiobiologie, DESC de Biologie moléculaire, DESC de Toxicologie biologique...

DU (Diplôme d'Université), DIU (Diplôme Inter universitaire)

Diplômes spécifiques aux universités qui les délivrent, ils permettent d'acquérir une compétence complémentaire dans un domaine particulier.

Formation continue hors DU DIU

La faculté de pharmacie organise des séminaires et d'autres formations de mise à niveau des connaissances. Consulter le site de la faculté (rubrique « formation continue » de la page d'accueil du site de la faculté).

* Voir listes et programmes des diplômes complémentaires sur les sites :

<http://formations.parisdescartes.fr>

www.pharmacie.parisdescartes.fr

ECHANGES INTERNATIONAUX

A partir de la 3^e année certains enseignements et certains stages effectués à l'étranger peuvent être validés dans le cadre des études effectuées en France.

Pays partenaires : Allemagne, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Hongrie, Italie, Malte, Portugal, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Thaïlande, Tunisie, Turquie...

Pour en savoir +

SOFIP

12, rue de l'Ecole de médecine
75006 Paris
Métro : Odéon
Tél. 01 76 53 16 50
Courriel : sofip@parisdescartes.fr
Site Internet :

www.parisdescartes.fr
Rubrique "Orientation & Insertion"

Sites internet à consulter :

www.sante.gouv.fr
www.ordre.pharmacien.fr
<http://anepf-online.com>
www.leem.org

Site de l'association des tuteurs
étudiants en PAES à Paris Descartes :
www.c2p1.fr

Venez poser vos questions à la Journée "Portes ouvertes" de l'Université (JPO)

samedi 11 février 2012
10h-18h

45, rue des Saints-Pères
75006 Paris

Métro : Saint-Germain-des-Prés

